



DIGOIN

Reflets, le magazine de votre ville

BUDGET 2024

**Investir pour
renforcer
l'attractivité**



Arroux

**8-9 / Retour sur
l'épisode de crue**

Pratique

**15 / Création d'un espace
« France Services »**

*n°166
Mai 2024*

www.digoin.fr

Nouveaux commerces

À tous, la ville de Digoin leur souhaite pleine réussite !



Alexandre David, éleveur au Gaec du Mont Sombet a ouvert mi-avril « La Fromagerie d'Alex » au 8 rue Victor-Hugo à la Briérrette.



Didier Dujardin, à la tête de Cycles Dujardin, est installé depuis mi-mars zone des Peupliers avenue des Platanes.



Fin mars, Stéphanie Clet et François Calabrese ont ouvert « Scala & Co » au 41, rue Bartoli ; un concept alliant restaurant, café et hôtel.



Sylvain Arnoux, nouveau gérant de l'établissement « ô bord de Loire » Place de la Grève.

8 avril

Sous la direction d'Emilie Serra Cervera, intervenante musicale et de leurs professeurs, une cinquantaine d'élèves de l'École Pierre-et-Marie Curie ont poussé la chansonnette devant un public conquis à la Briérrette.



28 avril

Dans le cadre de la Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation instaurée par la loi de 1954, une cérémonie commémorative était organisée au monument aux morts route de Roanne. (Photos : M. Gaillard)



8 mai

Personnalités locales, élus, membres des associations patriotiques et Digoinais étaient réunis aux Monuments aux Morts pour la traditionnelle cérémonie de la Victoire du 8 mai 1945. Grâce aux associations patriotiques locales, le souvenir de ces années de guerre demeure et la mémoire des Digoinais tués lors de cette guerre a pu être honorée. Dépôt de gerbe et discours ont clos cette cérémonie placée sous le signe du recueillement et de la mémoire.



David Bême
Maire de Digoin
Vice-Président
du Grand Charolais

Le mois de mai, souvent attendu pour ses premiers soleils, vient annoncer les premières couleurs de l'été. Et c'est bien volontiers que nous serions heureux de l'apercevoir enfin... À cet instant, j'ai une pensée toute particulière pour les sinistrés de la crue de l'Arroux qui auraient bien besoin d'un peu de chaleur pour venir leur remonter le moral suite aux dégâts subis début avril. Une crue qui n'avait pas atteint une telle cote depuis près de 60 ans. Ces durs moments auront été une fois de plus la preuve que la solidarité digoinaise n'est pas un vain mot tant les habitants d'autres quartiers étaient nombreux pour venir en aide à leurs familles ou amis des zones impactées.

Mais DIGOIN se relève toujours et continue d'avancer, et c'est avec cette ambition volontariste que nous avons voté le budget 2024, avec prudence comme chaque année, mais tout en conservant une ambition affichée pour renforcer l'attractivité de notre commune. Notre premier soleil de mai est, de nouveau, Coline DEVILLARD qui décroche deux nouvelles médailles aux championnats d'Europe de Gymnastique dont 1 titre européen. Quelle fierté de compter parmi nos sportifs digoinais une telle athlète. Bravo à Coline pour qui nous souhaitons le meilleur pour les JO de Paris 2024. Paris où arrivera la flamme olympique relayée par les Digoinais Caroline THOMAS et Vincent BARGES qui auront l'honneur de faire partie des 11000 relayeurs. Et si avec tout cela le soleil ne pointe toujours pas le bout de son nez, la nouvelle affiche de l'été à DIGOIN, avec ses couleurs estivales, viendra nous annoncer l'arrivée des terrasses de l'été et l'ouverture des bars éphémères.



Championnat d'Europe : Coline Devillard à nouveau sacrée au saut

Le 4 mai à Rimini, Coline Devillard, championne d'Europe en titre, a dominé le concours du saut grâce à son expérience. Désormais licenciée à Meaux Gymnastique, Coline a parfaitement maîtrisé ses deux passages pour s'offrir une nouvelle couronne européenne, la seconde consécutive et la troisième de sa carrière. Elle conserve ainsi le titre européen avec des sauts notés 14,300 pts et 13,300 pts (13,800 pts de moyenne). Le lendemain, la Digoinaise et l'équipe de France ont raflé la médaille de bronze par équipes. De très bon augure à quelques mois des Jeux olympiques de Paris. (Photo : T. Schreyer FFGym)





« Prudence, rigueur, volontarisme » : c'est ainsi que le maire David Bême a présenté en conseil municipal le 11 avril dernier le budget primitif de la Ville de Digoin.

BUDGET 2024 :

UN BUDGET AMBITIEUX... ET ÉCOLOGIQUE POUR GARDER LE CAP !

Le budget de la ville, voté lors du conseil municipal du jeudi 11 avril, traduit l'objectif d'investissement souhaité par la municipalité dans un contexte national marqué par l'inflation et la hausse générale des prix. Malgré ces difficultés, la Ville de Digoin maintiendra en 2024 son engagement visant à améliorer l'attractivité de son territoire et accélérera ses investissements en faveur de la transition écologique.

Orage de grêle : une épée de Damoclès au-dessus de la tête

Crises sanitaire et économique liée au Covid-19, crise énergétique, accélération de l'inflation, orage de grêle... Depuis quatre ans, de nombreux facteurs extérieurs ont considérablement affecté le budget de la ville, tant en dépenses qu'en recettes.

Deux ans plus tard et comme pour de nombreux habitants encore, les conséquences de l'orage de grêle pèsent encore lourdement sur le budget communal. « Les charges à caractère général (fluides, carburant, fournitures, locations, maintenance, prestations...) sont en hausse due essentiellement à une augmentation de 103 000 € par an des primes liées aux nouvelles conditions issues de nos contrats d'assurance. Conséquence également liée à l'épisode climatique du 21 juin 2022, une dépense de 200 000 € liée à des prestations d'expertises pour défendre nos intérêts. Ces frais seront toutefois remboursés par l'assurance » expliquait en préambule le conseiller délégué en charge des finances Guillaume Chauveau.

La Municipalité réaffirme les engagements pris devant les habitants dans le cadre des "100 projets pour Digoin", avec pour ambition de renforcer l'attractivité de la ville et d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Les futurs aménagements du square « Vollat » en centre-ville et la création d'un complexe multisports zone des Donjons à la Brièrette sont prévus dans les prochaines semaines.



Une augmentation modérée des taux de fiscalité malgré l'inflation

L'inflation pèse dans chaque ligne comptable : coût de l'énergie en hausse, taux d'intérêts qui font grimper les frais financiers, revalorisation des salaires des agents suite aux décisions gouvernementales (augmentation du point d'indice, prime pouvoir d'achat...), un ensemble de mesures nationales, « qui comme l'augmentation des bases locatives de 3,9 % impacteront à nouveau les Digoinois sur leur feuille d'imposition » comme le souligne le Maire. Pour la ville, consciente de ces augmentations décidées par l'État, ne souhaitant encore alourdir la pression fiscale, se limitera à une augmentation modérée de 1% sur le taux de fiscalité locale.

Les élus ont également approuvé lors du conseil l'octroi de 250 000 € à une soixantaine d'associations afin de contribuer à la très forte dynamique locale engagée en la matière. La ville continuera par ailleurs à soutenir l'organisation d'événements sportifs et culturels prévus cette année.

Les élus ont également approuvé lors du conseil l'octroi de 250 000 € à une soixantaine d'associations locales.

Nouveauté 2024 : l'expérimentation d'un budget vert

Le Gouvernement a prévu, à terme, de rendre obligatoire l'instauration d'un « budget vert ». Celui-ci est destiné à présenter les dépenses d'investissement contribuant négativement ou positivement aux objectifs de transition écologique.

« Si cette présentation n'était pas obligatoire dès cette année, nous avons délibérément souhaité nous y préparer dès ce budget 2024. Ce budget vert est une démarche qui manifeste l'engagement de notre collectivité et de sa volonté d'accroître et accélérer ses efforts de transition écologique. Ainsi, pour la ville de Digoin, plusieurs thématiques ont été identifiées et notamment un budget « investissement » relatif à la création de pistes de déplacements doux parmi lesquelles figurent les nouveaux aménagements de la rue des Blattiers et de la contre-allée des Platanes,



Dans la continuité des aménagements de l'avenue de Gaulle et du parking « Vincent », les travaux d'aménagement du Boulevard des Platanes arrivent à son terme.

la création d'îlots de fraîcheur (futurs travaux square Vollat) ; des opérations de désamiantage de toiture sur l'ancien Gymnase Vollat et des préfabriqués sur le site Bartoli, ou encore des opérations d'aménagements paysagers incluant des plantations d'arbres (rue des Blattiers, avenue des Platanes, aménagement à proximité de la nouvelle aire de jeux) » précisait le Maire de Digoin David Bême.

Un effort d'investissement maintenu pour améliorer le cadre de vie

En matière d'investissement, un certain nombre d'études ont été conduites ces derniers mois et débouchent désormais vers des phases opérationnelles (Aménagement d'un complexe multisports ; fin des travaux de requalification du Boulevard des Platanes ; lancement des premières phases de travaux de restructuration du Centre-ville ; achat de terrains ;...). La Municipalité réaffirme ainsi les engagements pris devant les habitants dans le cadre des "100 projets pour Digoin", avec pour ambition de renforcer l'attractivité de la ville et d'améliorer la qualité de vie des habitants. « La préparation d'un budget municipal représente une tâche importante, faite avec beaucoup de rigueur car il a des impacts directs dans le quotidien des habitants, que ce soit au niveau de leur propre budget ou des services qu'ils sont en droit de recevoir. Ces choix sont d'autant plus difficiles car le contexte économique et ses incertitudes incitent à la prudence... », soulignait Fabien Genet, sénateur et conseiller municipal en charge du projet municipal, avant de conclure : « la capacité d'investissement importante reste maîtrisée, ce qui permet la poursuite d'un programme ambitieux ».

Pour en savoir plus sur le budget 2024 : flashez le QR Code



LES CHIFFRES-CLÉS DU BUDGET 2024 DE LA VILLE

Dans le détail, 13,5 millions d'euros seront consacrés à la section « fonctionnement » et près de 6 millions d'euros pour celle relative aux « investissements ».



4 000 000€

La ville cherchera à investir 4 millions d'euros de dépenses nouvelles d'équipement pour mettre en œuvre les 100 projets retenus pour Digoin (Aménagement d'un complexe multisports ; achèvement des travaux de requalification du Boulevard des Platanes ; lancement des premières phases de travaux de restructuration du Centre-ville ; entretien du patrimoine...)



+100 000€

Conséquence de l'orage de grêle, les niveaux de primes d'assurance ont sensiblement été réhaussés mais la ville de Digoin reste couverte, ce qui n'est pas le cas de toutes les villes sinistrées ces derniers mois.



130 000€

C'est le montant consacré cette année à la mise en conformité des divers bâtiments communaux. Conformément à son agenda d'accessibilité programmée (ADAP), la Ville poursuit ses travaux afin d'améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux établissements communaux.



Afin de faire face à une inflation record depuis 2 ans, l'État a décidé une augmentation des bases de fiscalité locale de 3,9% pour 2024 (contre 7,1% en 2023). Aussi, les élus de Digoin ont décidé de limiter la hausse des taux d'imposition locaux à 1%.



400 000€

Les travaux de voirie programmés sur le budget 2024.



-969 000€

Au 1^{er} janvier 2024, l'encours de la dette s'élève à 11 100 106 € contre 12 069 121 € au 1^{er} janvier 2023 (dont 84 % sur des taux fixes). Cet encours continue de diminuer et devrait même passer en dessous de la barre de 10 M€ cette année, preuve de la bonne gestion des deniers publics.



300 000€

Travaux de requalification du nouveau complexe sportif zone d'activités des Donjons à la Brièrette.



146 000€

Somme des investissements à destination des écoles de la commune (déploiement de la vidéoprotection ; alarme école primaire Launay ; réfection salle de classe ; mises aux normes sécurité ; matériel informatique...)



220 000€

C'est le montant de la 1^{ère} enveloppe engagée sur les premiers travaux d'aménagement du square « Vollat » (démolition et désamiantage de l'ancien gymnase, enfouissement des réseaux, frais d'étude)



2 000 000€

Engagés sur le « budget vert ». Ce « budget vert » témoigne de l'engagement de la collectivité et de sa volonté d'accroître et d'accélérer ses efforts de transition écologique.



555 000€

Montant consacré à l'acquisition de terrains et bâtiments afin d'accueillir de nouveaux habitants et de rendre notre territoire plus attractif.

RATIOS PAR HABITANT BP 2024 - VILLE DE DIGOIN	
Dépenses réelles de fonctionnement/habitant	1278,97€
Produit des impositions directes/habitant	453,04€
Recettes réelles de fonctionnement/habitant	1717,96€
Dépenses d'équipement brut/habitant	594,80€
Encours de la dette/habitant	1333,57€
Dotation globale de fonctionnement/habitant	261,98€



Présentation du budget primitif 2024 lors du conseil municipal le 11 avril dernier.

EXPRESSION DES ÉLUS MUNICIPAUX

par Fabien GENET, Sénateur de Saône et Loire - Maire honoraire de Digoin
Conseiller en charge du projet municipal.

UN BUDGET 2024 PRUDENT MAIS AMBITIEUX !

Le budget voté avec mes collègues du conseil municipal le 11 avril dernier marque notre volonté de continuer à investir pour Digoin, malgré un contexte financier compliqué avec l'inflation très forte et une dégradation des finances de l'État. En 2024, les travaux visant à renforcer encore l'attractivité de notre ville vont se poursuivre et s'amplifier, à l'image de la requalification du boulevard des Platanes, de l'aménagement d'un complexe multisports dans l'ancien « Bricomarché » ou des premières phases de la restructuration du centre-ville avec les opérations de démolition et de désamiantage du gymnase Vollat. Dans l'objectif de répondre aux besoins essentiels des habitants, j'ai obtenu auprès de l'État l'ouverture d'un espace « France Services » à Digoin, qui permettra de faciliter l'accès aux services publics au profit des

habitants pour mieux les accompagner. Par ailleurs, comme nous nous y étions engagés, nous inscrivons ces projets dans une réelle démarche environnementale, et avec le Maire David Bême, nous avons donc souhaité présenter un budget vert et décidé la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Enfin, nous poursuivons le travail avec la communauté de communes Le Grand Charolais avec des projets importants pour Digoin à l'image du nouvel accueil de loisirs, au Launay, du développement économique sur Ligerval ou le site de la Faïencerie, et le projet de nouvelle piscine. Ce budget 2024 est donc prudent mais ambitieux, au service de l'attractivité de notre ville et du bien-être des Digoïnaises et des Digoïnaï.

MARDI 2 AVRIL 2024 : UNE CRUE HISTORIQUE

Les fortes précipitations fin mars ont entraîné une hausse importante du niveau des cours d'eau sur le département et notamment sur le bassin de l'Arroux. Après avoir touché le bassin Autunois et la région de Gueugnon, la montée des eaux a atteint son pic mardi 2 avril à Digoin où les maximums ont été atteints en fin de journée. Rue du bac, Verdier, Motte Verte, rues de l'Arroux et de la Bourbince ou encore Chemin de la Guinguette et rue Francis de Pressensé... nombreux ont été les quartiers impactés par la dernière crue.



Placée en vigilance rouge depuis lundi 1^{er} avril au soir, la rivière a atteint un niveau historique à 4m19 dépassant largement les dernières crues de 2013 (3m83) et 2016 (3m44). (Référence : Passerelle du verdier – Vigicrues)



Dans la perspective d'assurer la sécurité des biens et des personnes de notre commune, sapeurs-pompiers, forces de gendarmerie et agents des services techniques de la ville de Digoin étaient sur le pont pour venir en aide à la centaine de riverains impactés.



Dans le cadre du Plan Communal de Sauvergarde, les services de la ville ont contacté, par anticipation, lundi 1^{er} avril les agriculteurs et les administrés recensés, soit plus d'une cinquantaine de personnes, afin de les inviter à la plus grande prudence et à prendre leurs dispositions pour la gestion de leurs animaux. D'une « cellule de veille », le PCS est successivement passé en « cellule alerte » puis en « cellule de crise » s'adaptant ainsi à l'évolution de la situation.

Une nouvelle fois cette année, la ville a dû activer son dispositif de Plan Communal de Sauvergarde (PCS). Celui-ci est déclenché dès lors qu'un danger potentiel est identifié sur le territoire de la commune.



En début de matinée, face à la montée subite des eaux, quelques véhicules situés rue Francis De Pressensé et sur le parking rue du Bac ont été évacués par les secours et les services techniques.



Les sapeurs-pompiers du centre de secours de Digoin, épaulés de collègue du Doubs, ont réalisé une cinquantaine d'interventions (protection de biens, mise en sécurité de personnes et d'animaux...). Fort heureusement, aucune victime n'est à déplorer.



Face à ce nouvel épisode climatique aux conséquences désastreuses pour certains, Digoin a su, une fois de plus, s'illustrer par un formidable élan de solidarité et d'entraide !

Le soir-même, les élus de la commune dont le Maire David Bême se sont rendus rue Francis de Pressensé.



Comme redouté, les crues de l'Arroux et de la Bourbince ont impacté de nombreuses propriétés sur le territoire communal.



Un spectacle saisissant qui nous rappelle que la commune est à la croisée de 3 cours d'eau nous faisant valoir le nom "d'île charolaise". (photo M. Aboulin)

Avec les élus de la commune, le président du Département André Accary et le colonel Pignaud, directeur départemental du SDIS71, ont rendu visite le lendemain matin aux équipes de secours et aux sinistrés.



Mobilisés aux côtés des pompiers, les services techniques de la ville sont venus prêter mains fortes aux sinistrés notamment en distribuant des moellons destinés à rehausser mobilier ou électroménager.



Plus haut en remontant la rue Francis de Pressensé, ce sont principalement les caves et les sous-sols qui ont été touchés...



Rappel pour les sinistrés. Afin que votre assureur puisse procéder à une indemnisation, il est requis d'envoyer votre déclaration de sinistre dans les plus brefs délais.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique de prévention des risques majeurs (inondations, transport de matières dangereuses, passage d'une conduite de gaz), la commune de DIGOIN dispose d'un Plan Communal de Sauvergarde. Principalement composée de représentants de la Mairie, des pompiers et des gendarmes, cette cellule de crise est actionnée à chaque fois qu'un risque est susceptible d'intervenir. À la fois préventif et curatif, le PCS de la commune de Digoin a vocation à être sans cesse adapté à l'évolution du contexte territorial tout comme aux circonstances survenues au sein du territoire communal. Si vous n'êtes toujours pas inscrit et que votre habitation est à proximité de la Bourbince, l'Arroux ou bien la Loire, vous pouvez vous inscrire sur notre registre en en faisant la demande en Mairie au 03 85 53 73 00 ou par mail à : mairie@ville-digoin.fr



Par arrêté interministériel publié au Journal Officiel ce mardi 16 avril 2024, le territoire communal de Digoin a été reconnu en état de catastrophe naturelle suite aux inondations du début du mois.



Retrouvez l'arrêté de catastrophe naturelle en cliquant sur le QR code ci-après :



DES SITES DE COMPOSTAGE INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la législation en termes de gestion des déchets a de nouveau évolué. Après la simplification du tri des recyclables en 2023, le tri des biodéchets se généralise sur le territoire du Grand Charolais, comme partout en France, pour alléger nos poubelles, produire du compost... et tendre vers l'objectif prévu par la loi contre le gaspillage.



Début mai, place Vollat, comme à chaque mise en place de placette de compostage collectif par le Grand Charolais, le processus a été expliqué aux riverains concernés et des conseils délivrés. À l'issue de la rencontre, chaque riverain s'est vu remettre gratuitement un bio-seau pour mieux trier ses déchets. D'autres exemplaires sont disponibles sur simple demande des riverains auprès de la communauté de communes.

Jeudi 2 mai, la Communauté de communes « Le Grand Charolais » et le Smevom (Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères) ont lancé un nouveau site de compostage partagé place Vollat. Alors que plusieurs placettes de compostage collectif ont déjà été installées ces dernières semaines sur des espaces privés en accord avec les bailleurs, « la Ville de Digoïn dispose désormais de sa première placette sur un espace public, destinée à qui veut composter ses biodéchets » a souligné en introduction le Président du Smevom, Gilles Perrette, avant d'ajouter : « nos déchets alimentaires représentent près d'un tiers de nos ordures ménagères. Au moment où il nous faut réduire nos déchets, trier, valoriser... composter ces « restes » (re)devient comme une évidence. »

« Nous n'avons rien inventé, le compostage existe depuis des décennies... » soulignaient Sébastien Grumel, responsable du service Environnement au Grand Charolais et Joanny Lapray, technicien au Smevom. Les deux techniciens ont détaillé la recette d'un bon compost de façon très ludique : verser ses épluchures, mélanger pour aérer, saupoudrer de copeaux de bois... « La définition d'un bon compost, c'est la diversité des déchets qu'on met dedans, avec un équilibre eau/air ».

Pourquoi composter ?

« Le compostage permet de recycler et de valoriser ces déchets biodégradables et d'alléger les poubelles grises » ajoute Gilles Perrette. « Des biodéchets compostés sont des déchets en moins à partir à l'enfouissement. Il faut savoir que les biodéchets non triés induisent un coût de traitement au titre des ordures ménagères, un impact sur la taxe imposée par l'État (TGAP) et, du coup, un impact sur la facture de chacun. » Entendez, moins vous trie, plus ça coûte cher à la collectivité... et plus ça coûte cher à l'utilisateur !

Pourquoi est-il important de bien trier ses déchets ?

Ainsi, le tri des déchets ménagers est un enjeu majeur pour notre environnement comme pour notre porte-monnaie. L'État, depuis plusieurs années, veut obtenir la diminution des déchets non recyclés en taxant de plus en plus les déchets d'ordures ménagères (poubelles grises). Cela s'ajoute à l'explosion des coûts de collecte et de traitement, en raison de l'augmentation du coût de l'énergie, de l'inflation, etc.

Mises en place par la CC Le Grand Charolais en collaboration avec le SMEVOM, les placettes de compostage sont destinées à recevoir les biodéchets des riverains et des Digoïnais en général.



De son côté, pour ne pas mettre le budget en déficit, la communauté de communes Le Grand Charolais a mis en place un plan d'actions, visant à réduire la quantité d'ordures ménagères produites sur le territoire, et ainsi préserver le portefeuille des habitants tout en répondant aux enjeux environnementaux. Preuve en est une fois encore avec la mise en place de ce nouveau dispositif... « Cette placette Rue Vollat est un test... si cela fonctionne correctement et qu'on peut répondre à une attente des habitants, d'autres bacs pourraient être installés à d'autres endroits de la commune. Grâce à la mobilisation de tous et aux efforts dans chacun des foyers digoïnais pour mieux trier, nous devons pouvoir contenir l'explosion des factures ! » concluait Guillaume Chauveau, conseiller délégué aux Finances de la ville de Digoïn et Vice-Président en charge du centre de tri au SMEVOM.

Pour accompagner les ménages n'ayant pas de jardin, ce sont des dizaines de placettes de compostage collectif qui ont été installées par Le Grand Charolais (en partenariat avec les bailleurs et les communes) en pied d'immeubles, dans les campings, les restaurants scolaires et dans les bourgs.



Avis à tous les bailleurs et propriétaires d'immeubles, Le Grand Charolais met à disposition gratuitement 1 composteur de 800 litres ; 1 bio-seau pour chaque usager et un bac rempli de broyat, à ajouter au compost. Pour les habitants ayant un jardin, des composteurs individuels sont disponibles sur commande (liste d'attente). Plus d'infos au 09 71 16 95 95



Composter c'est facile !

ON MET

SANS MODÉRATION

FRUIT ET LÉGUME
épluchure et morceau

RESTE DE REPAS
légume, riz,
pâte, céréale,
croûte de fromage...

CAFÉ ET THÉ
avec les filtres
et sachets sans agrafe

COQUILLE D'ŒUF écrasée

DÉCHET DE JARDIN
feuille morte, fleur,
broyat, brindille, sciure...

EN PETITE QUANTITÉ

COQUILLE DE FRUIT SEC
broyée : noix, noisette...

PAIN DUR coupé en morceau

ÉPLUCHURE D'AGRUME

PEAU DE MELON,
PASTÈQUE ET ANANAS
en petits morceaux

TONTE
DE GAZON

PAPIER ET CARTON
sans imprimé et coupé
en petits morceaux :
essuie-tout, boîte à œufs...

ON NE MET PAS

Viande, os, poisson
(sauf dans les bacs per-
sonnels avec modération)

Coquille (moules,
huîtres, crustacés)

Poussière d'aspirateur,
mégot

Litière animale

Sac « biodégradable »

Lingette, coton, couche

Plus d'infos sur le tri
et le compostage [https://
www.legrandcharolais.fr/
votre-kit-compost.html](https://www.legrandcharolais.fr/votre-kit-compost.html)



Alexandre Dumaine

Trois étoiles au Guide Michelin de 1935 à 1964, Alexandre Dumaine est encore aujourd'hui une référence incontournable de la gastronomie française.

HOMMAGE À ALEXANDRE DUMAINE "LE ROI DES CUISINIERS" (1895/1974)

Il y a 50 ans, le 22 avril 1974, disparaissait l'une des références mondiales de la gastronomie : Alexandre Dumaine. Né à Digoin en 1895 et surnommé « Le roi des cuisiniers », Alexandre Dumaine, trois étoiles au Guide Michelin pendant plus de 30 années, était un véritable amoureux de notre cité ligérienne.

Trois étoiles au Guide Michelin de 1935 à 1964, Alexandre Dumaine est une référence incontournable de l'histoire de l'art culinaire et de la gastronomie française. Surnommé « le roi des cuisiniers » ou encore « le cuisinier des rois », Alexandre Dumaine est né le 26 août 1895 à Digoin. Il commence à écumer dès l'âge de 12 ans les métiers dans le domaine de la restauration. En 1907 et alors âgé de 12 ans, il entre en apprentissage à « l'Hôtel de la Poste » de Paray-le-Monial puis devient commis à « l'hôtel de Carlton » à Vichy et employé au « Café de Paris » et à « l'Élysée Palace ».

En 1932, après avoir vécu 10 ans en Algérie, il revient s'établir en France, plus précisément à Saulieu, à « l'Hostellerie de la Côte d'Or » au bord de la fameuse Route Nationale 6.

Trois étoiles pendant 3 décennies

En 1935, il est auréolé de la prestigieuse Troisième étoile du Guide Michelin et s'impose rapidement durant ses 32 années de carrière au sommet, avec l'aide de son épouse, comme l'un des trois grands chefs français de son époque. Ses recherches vont toutes vers la simplification de la cuisine et le respect absolu des aliments qui doivent garder leur saveur entière. Elles lui apportent la reconnaissance de ses pairs : lauréat du Prix de la qualité française, Trois étoiles au guide Michelin, membre de l'Académie culinaire, de l'Académie des Vins, membre d'honneur du Club des Cent, Chevalier de la Légion d'honneur en 1935... on ne compte plus ses titres et décorations...

Parmi ses fidèles clients de prestige : le roi Alphonse XIII d'Espagne, Sacha Guitry, Orson Welles, Édith Piaf, Charlie Chaplin... Bref, les plus illustres représentants de tous les arts se sont attablés à la "Côte-d'Or".

Une retraite méritée à Digoin

Alexandre Dumaine se retire en 1964 à l'âge de 69 ans en revenant quelques temps sur ses terres ligériennes. En 1972, il rédige son ouvrage

« Ma Cuisine » dédié à son épouse, dans lequel il livre ses souvenirs et ses plus belles recettes dont la timbale de brochet éminence et la terrine de bécasse chaude au chambertin... Alexandre Dumaine disparaîtra à l'âge de 78 ans.

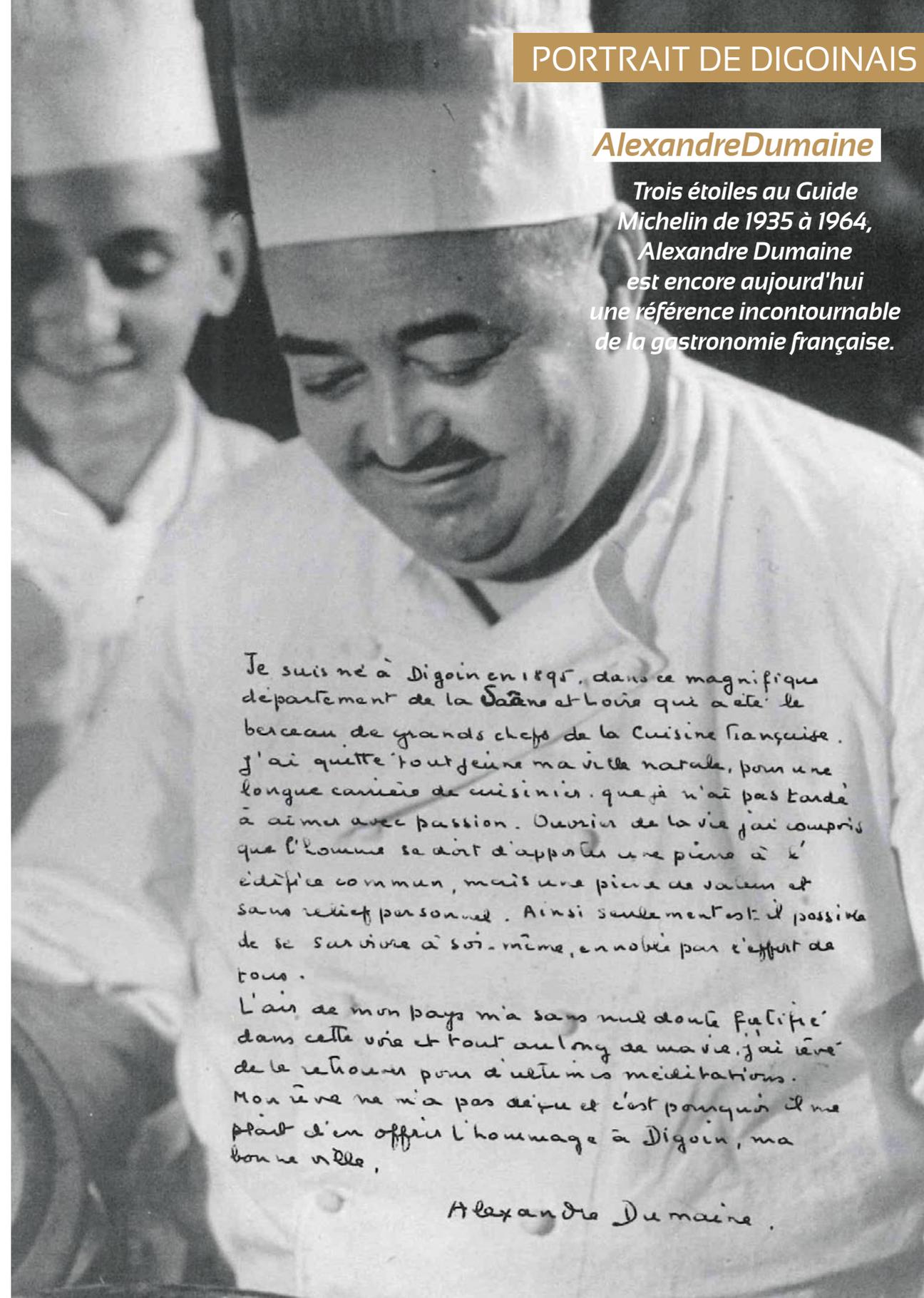
Une rue à son nom et une présence sur le tympan de l'église Notre-Dame.

L'un des tympans de l'église Notre-Dame de Digoin comporte une originalité que tous n'ont peut-être pas remarquée. Réalisé dans les années 70, sous l'impulsion du père Rhéty, le tympan principal aborde le thème des noces de Cana. Parmi les convives réunis autour de la table, le sculpteur a fait figurer un cuisinier ventripotent coiffé d'une toque, qui n'est autre qu'Alexandre Dumaine. Un clin d'œil à l'enfant du pays, dont la riche carrière lui a conféré une renommée mondiale, et qui avait participé au financement de ce tympan lorsqu'il a pris sa retraite à Digoin, ville de son enfance.

Une relation amicale avec Jean-Pierre Billoux, autre référence culinaire digoinaise.

Également originaire de Digoin, Jean-Pierre Billoux fut le "2 étoiles" à l'Hôtel de la Gare avenue de Gaulle. Pendant plus de quinze ans, le dernier élève d'Alexandre Dumaine (« le roi des cuisiniers ») l'avait pris en amitié, lui apprenant l'art des terrines et des civets... a continué d'épater le beau monde. Depuis, Jean-Pierre Billoux a réalisé un parcours sans faute avant de se lancer à la conquête de la capitale dijonnaise au sein du prestigieux hôtel « La Cloche ». En quelques années seulement, son talent est récompensé par deux étoiles au Guide Michelin, trois toques et un 18/20 au sein du guide Gault & Millau.

Référence : « Digoin » par Fabien Genet, Le JSL édition Charolais/Brionnais, Office de Tourisme Saulieu-Morvan, Le Point



Je suis né à Digoin en 1895, dans ce magnifique département de la Saône et Loire qui a été le berceau de grands chefs de la Cuisine Française. J'ai quitté tout jeune ma ville natale, pour une longue carrière de cuisinier, que je n'ai pas tardé à aimer avec passion. Ouvrier de la vie j'ai compris que l'homme se doit d'apporter une pierre à l'édifice commun, mais une pierre de valeur et sans relief personnel. Ainsi seulement est-il possible de se survivre à soi-même, ennobli par l'effort de tous.

L'air de mon pays m'a sans nul doute fait fuir dans cette vie et tout au long de ma vie, j'ai rêvé de le retrouver pour d'ultimes méditations. Mon rêve ne m'a pas déçu et c'est pourquoi il me plaît d'en offrir l'hommage à Digoin, ma bonne ville.

Alexandre Dumaine.



Lutte contre LES FRELONS ASIATIQUES

Depuis trois ans, les interventions sur nid de frelons se multiplient sur la commune. Considéré comme espèce invasive, le frelon asiatique est aujourd'hui identifié en Saône-et-Loire et sa présence présente un risque pour les personnes aux abords des nids. Si vous découvrez un nid de frelons situé sur le domaine public, vous pouvez contacter la mairie qui fera très rapidement procéder à son élimination. S'il est situé sur le domaine privé, c'est au propriétaire ou au locataire d'appeler un désinsectiseur professionnel, des adresses sont disponibles sur les pages jaunes. S'il est accessible et susceptible d'être dangereux pour les personnes à proximité, demandez à le faire détruire et surtout ne tentez pas d'intervenir vous-même !



Fayencez-vous ! Le rendez-vous céramique en Grand Charolais du 31 mai au 2 juin 2024

Chineurs, passionnés de rétro, fans de lifestyle, cet événement est pour vous ! Sur le thème « Des fleurs et des céramiques », cette 2^{ème} édition vous plonge dans un univers très « Flower Power » pour découvrir céramiques (vintage et contemporaines)

et un savoir-faire grâce à des visites exclusives d'ateliers des manufactures et faïenceries locales. Le programme complet sur : tourisme.legrandcharolais.fr/fayencez-vous.html
Plus d'infos : Office de Tourisme « Le Grand Charolais » - 7, rue Nationale. Tél. : 03 85 53 00 81
Mail : tourisme@legrandcharolais.fr

Élections européennes du 9 juin 2024 :

Pensez au vote par procuration !

Si vous êtes absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer le jour des élections européennes 2024, le dimanche 9 juin, vous pouvez tout de même participer au scrutin. Il existe deux manières de faire une procuration, une démarche totalement gratuite.

1/En se déplaçant auprès d'un tribunal judiciaire, d'un commissariat de police ou d'une gendarmerie. Vous pouvez vous rendre dans ces trois lieux, qu'ils soient dans votre commune ou non. Il suffit de se présenter avec une pièce d'identité valide, de remplir un formulaire en indiquant votre numéro national d'électeur (inscrit sur votre carte électorale), ainsi que celui de l'électeur qui se chargera de voter à votre place le jour du scrutin. Un récépissé vous sera remis, une fois la démarche effectuée.

2/En effectuant les démarches en ligne
Cette option est possible seulement si vous possédez une carte d'identité nouvelle génération, format "carte bancaire". Vous devez vous rendre sur la plateforme en ligne "Maprocuration", vous connecter avec le service France Connect, inscrire votre adresse mail et toutes informations essentielles de la personne qui va voter pour vous.
La procuration est ensuite envoyée à votre mairie, mais c'est à vous de prévenir la personne qui va voter à votre place : elle ne reçoit aucun document justificatif.

Exposition « La Loire »

(Exposition en collaboration avec des élèves résidents du CADA)

Les Délégués Départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) organisent du 23 au 31 mai 2024, une exposition sur le thème de "La Loire", exposition qui se tiendra à l'ancienne école Bartoli, rue Guillemillot.

Les élèves des écoles de Digoin, de Saint-Agnan, de la Motte Saint Jean ainsi que ceux du CADA, ont travaillé sur ce thème et présenteront leurs travaux. L'entrée est gratuite et ouverte au public tous les après-midis de 15h à 18h.

CRÉATION D'UN ESPACE FRANCE SERVICES

À l'initiative du sénateur Fabien Genet, suite à ses échanges avec l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et du maire David Bême, la ville de Digoin a annoncé la future création d'un espace « France Services » pour mieux accompagner les habitants dans leurs démarches administratives.

Proche de vous, proche de chez vous

Afin de renforcer la présence des services publics de proximité, des espaces « France services » continuent de se déployer sur le territoire. Ces guichets regroupent sur leurs sites plusieurs services administratifs pour simplifier le quotidien des usagers. Que ce soit pour votre dossier d'aide au logement, l'actualisation de votre dossier retraite ou encore le remplissage de vos démarches administratives liées à la situation fiscale, la santé, la famille... cette future structure sera à votre disposition dans les toutes prochaines semaines pour vous guider et vous accompagner Bâtiment Maynaud (rue Maynaud de Bisefranc).

Une contractualisation avec l'association locale « Pimms »

Projet initié et cofinancé par la ville de Digoin, la commune a décidé de contractualiser avec l'association locale « PIMMS Médiation Bourgogne du Sud » afin de gérer cette structure. En effet, fort du succès de 9 autres sites « France Services » gérés par cette association, l'objectif sera de proposer à Digoin un service tout aussi qualitatif, permettant de réintroduire des services publics et entreprises semi-publiques, respectivement absents du territoire.

C'est donc dans ce contexte que le Président de l'association PIMMS, M. Frédéric Marascia, et les Membres du Bureau, ont répondu positivement aux sollicitations des élus de la ville de Digoin.

Une structure qui combinera accueil physique et accompagnement numérique

Les missions du PIMMS sont d'apporter des solutions pour l'accès aux Droits et aux outils numériques. Comme dans de nombreuses autres communes du territoire, les Digoinais accéderont ainsi à de nombreux services publics sur place. Ce futur guichet regroupera ainsi sur le site plusieurs administrations pour simplifier le quotidien des usagers. L'ouverture de la structure est envisagée avant cet été 10 rue Maynaud de Bisefranc : le dossier est suivi et soutenu par la Préfecture et l'Agence nationale de la cohésion des Territoires (ANCT).



Un guichet unique pour tous vos besoins quotidiens prendra place tout prochainement dans le bâtiment Maynaud (rue Maynaud de Bisefranc).





ÉLECTIONS EUROPÉENNES DIMANCHE 9 JUIN 2024

À Digoïn, **les bureaux de vote ouvriront à 8 heures et fermeront à 18 heures.**

Sept bureaux de vote sont situés **Salle des Fêtes de Digoïn** (Place de la République) et le 8ème bureau est installé **salle de Vigny** pour ses habitants.



Allons
Voter!

Pensez à votre carte d'électeur
et votre pièce d'identité !

Pour en savoir plus
Flashez le QR Code



VILLE DE
DIGOÏN